## Informations de base

| | |
|---|---|
| **2022/2956(RSP)**<br><br>RSP - Résolutions d'actualité | Procédure terminée |
| La répression continue de l’opposition démocratique et de la société civile en Biélorussie<br><br>**Subject**<br><br>6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général<br><br>**Zone géographique**<br><br>Biélorussie | |

## Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|---|---|---|---|
| 23/11/2022 | Débat en plénière | | |
| 24/11/2022 | Décision du Parlement | T9-0418/2022 | Résumé |
| 24/11/2022 | Résultat du vote au parlement | | |

## Informations techniques

| | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2022/2956(RSP) |
| **Type de procédure** | RSP - Résolutions d'actualité |
| **Sous-type de procédure** | Débat ou résolution d’urgence |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 150-p2 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |

## Portail de documentation

**Parlement Européen**

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|---|
| Proposition de résolution | | B9-0508/2022 | 21/11/2022 | |
| Proposition de résolution | | B9-0521/2022 | 21/11/2022 | |
| Proposition de résolution | | B9-0530/2022 | 21/11/2022 | |
| Proposition de résolution | | B9-0531/2022 | 21/11/2022 | |
| Proposition de résolution | | B9-0532/2022 | 21/11/2022 | |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T9-0418/2022 | 24/11/2022 | Résumé |

# La répression continue de l’opposition démocratique et de la société civile en Biélorussie

2022/2956(RSP) - 24/11/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la répression continue de l’opposition démocratique et de la société civile en Biélorussie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement a rappelé que l’Union et ses États membres n’ont pas reconnu les résultats de l’élection présidentielle de 2020 en raison de manipulations et de fraudes massives, et qu’ils ne reconnaissent pas Alexandre Loukachenko comme président de la Biélorussie. Il a réaffirmé son **soutien à l’opposition démocratique et à la société civile biélorusses** et les a invitées à continuer d’agir dans l’intérêt du peuple biélorusse et à élaborer un plan de réforme du pays.

Les députés ont condamné fermement les peines injustifiées et motivées par des considérations politiques prononcées à l’encontre de membres du «groupe d’Autukhovich», ainsi que des plus de 1.400 prisonniers politiques détenus. Ils ont exigé qu’il soit immédiatement mis fin à la violence et à la répression. Les députés ont également dénoncé la détention du militant des droits de l’homme Ales Bialiatski, lauréat du prix Nobel de la paix 2022, et demandé qu’Ales Bialiatski soit libéré avant la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix du 10 décembre 2022.

Les autorités biélorusses sont appelées à cesser toute répression, persécution, torture et mauvais traitements de sa population, y compris la violence à l’égard des femmes et des groupes vulnérables et les disparitions forcées.

Le Parlement a condamné **l’implication de la Biélorussie dans la guerre** que la Russie mène contre l’Ukraine ainsi que le nouveau déploiement des forces armées russes en Biélorussie. Il a condamné l’utilisation par l’armée russe du territoire biélorusse pour son agression contre l’Ukraine tout en approuvant la position de l’opposition démocratique et de la société civile biélorusses selon laquelle la Biélorussie devrait être reconnue comme un territoire occupé ou occupé de facto.

Selon les députés, Alexandre Loukachenko et les personnes qui lui sont associées sont également **responsables des crimes de guerre en Ukraine** et devraient répondre de leurs actes devant le tribunal international et la Cour pénale internationale. La résolution a souligné l’importance de maintenir l’ isolement diplomatique de la Biélorussie, de réduire la présence diplomatique de l’Union et de ses États membres dans le pays et de maintenir l’ isolement de la Biélorussie au sein des organisations internationales.

Le Parlement a demandé au Conseil et à la Commission de **prévenir le contournement des sanctions** et demandé que les sanctions prononcées à l’ encontre de la Russie soient appliquées également à l’encontre de la Biélorussie. Il a invité la Commission, les colégislateurs et les États membres à achever le régime juridique permettant la confiscation des avoirs gelés par l’Union.

Tout en se félicitant du plan global de soutien économique de la Commission en faveur d’une Biélorussie démocratique, les députés ont exigé que ces fonds soient rendus immédiatement accessibles afin de soutenir le travail crucial de la société civile, des médias indépendants, des syndicats et de l’ opposition biélorusse en exil, ainsi que ceux qui fuient le régime oppressif. Ils ont invité la Commission à continuer de **soutenir les médias d'information indépendants**, en particulier les nouveaux médias tels que Nexta, qui n’a reçu aucun soutien financier de l’Union alors qu’il est fortement suivi en Biélorussie.

La Commission et les États membres sont appelés à continuer d’aider l’opposition démocratique, la société civile et les défenseurs des droits de l’ homme, les représentants syndicaux et les médias indépendants en Biélorussie et à l’étranger afin de préparer la future transition démocratique du pays.